

# Une aire de camping-car haut de gamme

Samedi, en présence d'Olivier Carré, député-maire d'Orléans, de Jean-Pierre Sueur, sénateur et de nombreux élus, Philippe Gaudry, maire a inauguré l'aire de l'Étang, le nouvel aménagement conçu pour accueillir les camping-cars.

Comme l'a souligné Philippe Gaudry, cette réalisation constitue la première étape d'un grand projet de réhabilitation du centre-bourg. À terme, il s'étendra jusqu'à la départementale D951.

## Le tourisme, un atout majeur

Située entre l'église et l'étang, l'aire s'inscrit dans un environnement agréable. Son coût s'élève à 150.000 euros (dont



**INAUGURATION.** L'aire de l'Étang, un atout pour la commune de Lailly, sur la route des châteaux de la Loire.

25.000 € pris en charge par le Département, 30.000 € par la réserve parlementaire et les 95.000 € restants à la charge de la commune). Pour

accompagner ce projet, la commune a choisi le premier réseau européen en la matière, « Camping-car park », qui offre des prestations haut de gamme

(emplacements de 35 m<sup>2</sup>, tri sélectif, raccordement électrique, connexion Wi-Fi...).

De la conception à l'équipement, en passant par la gestion et l'animation du réseau, « Camping-car park » est présent à chaque étape. Il souhaite aussi mailler tout le territoire et créer des pôles d'attractivité qui soient rentables pour les communes. Les élus n'ont pas manqué de rappeler que le tourisme est un atout majeur pour l'Orléanais et qu'il faut en faire « une terre de passage où l'on s'arrête ! ». C'est pourquoi de telles initiatives, en répondant aux nouvelles formes de tourisme et aux nouvelles demandes, ne peuvent qu'y contribuer. ■